

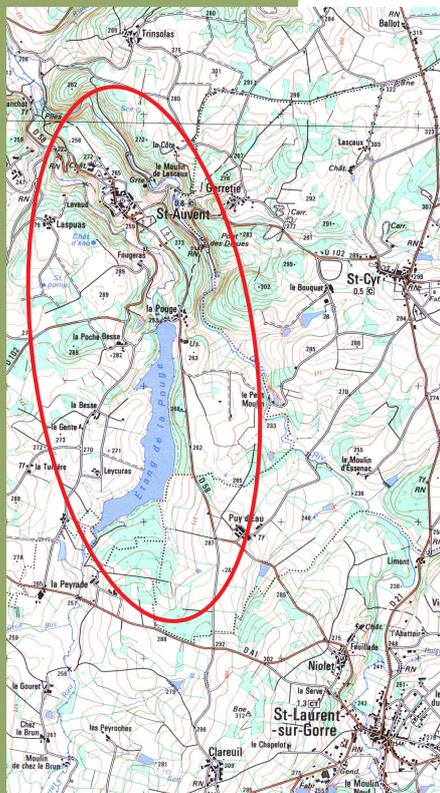


**Communes:**  
SAINT-AUVENT,  
SAINT-CYR

**Site inscrit par**  
**Arrêté ministériel du:**  
**2 mars 1945 (étang de**  
**la Pouge),**  
**15 mars 1946**  
**(château et parc),**  
**16 août 1985**  
**(bourg et vallées)**

**Superficie: 178 ha**

**Situation:**  
**12 km à l'est**  
**de Rochechouart**



## Bourg de Saint-Auvent et vallées de la Gorre et du Gorret



Le site du bourg de Saint-Auvent, des vallées de la Gorre et du Gorret et de l'étang de la Pouge comprend deux unités paysagères distinctes reliées par le cours d'eau de la vallée du Gorret. Le bourg, construit sur un promontoire allongé taillé par les vallées profondes de la Gorre et du Gorret, offre un paysage particulièrement pittoresque. En amont de la vallée du Gorret, l'étang de la Pouge appartient à un paysage de bocage doucement vallonné. L'ensemble du site s'inscrit dans le territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.

Prenant sa source au pied des monts de Châlus, la Gorre s'écoule vers le nord-ouest jusqu'à la limite du département au-delà de laquelle elle se jette dans la Vienne, à Saillat. La Gorre et le Gorret, son affluent en rive gauche, parallèles sur environ deux kilomètres avant leur confluence, ont creusé deux vallées fortement encaissées modelant un éperon allongé et étroit, orienté selon une direction sud-est / nord-ouest, au sommet duquel s'est installé le bourg de Saint-Auvent. Leurs versants sont couverts de bois constitués principalement de chênes et de châtaigniers, abritant d'importants chaos rocheux agrippés aux pentes. De petites landes sèches à bruyères se développent ponctuellement sur quelques rocaillies. Les

berges des rivières accueillent notamment de nombreuses osmondes royales. Les rochers ponctuant le lit de la Gorre forment des rapides qui donnent à la rivière un caractère torrentueux. Au pied de la pointe du promontoire au nord-ouest, le vaste fond de vallon est entaillé par une multitude de rus ralliant les deux ruisseaux en amont de leur confluence<sup>1</sup>. Insoupçonnable depuis la route en lacets grim pant au bourg, la zone humide retranchée au cœur du bois est traversée par une très longue passerelle permettant de rejoindre la rive droite de la Gorre. Installées en rive gauche du Gorret, les maisons de Planchat profitent directement de cette zone naturelle qui prolonge leurs jardins.

Site stratégique naturel, le promontoire se prêtait particulièrement bien à l'implantation d'un édifice défensif et d'un village. un château, attesté dans les écrits dès le XIII<sup>e</sup> siècle, fut construit par la famille de Rochechouart au Moyen Âge, puis remanié aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en conservant son aspect de forteresse. Il fut habité par les comtes de Saint-Auvent jusqu'en 1859. Bâti sur les hauteurs de l'interfluve, il contrôlait le franchissement des deux vallées. situé à l'écart du bourg au nord, le château est accessible depuis le village par l'antique voie



Château de Saint-Auvent

romaine. Un porche, ancienne porte privée du château, marque depuis le bourg le départ de la voie cadrée de hauts murs et des dépendances du château. Plus loin, des prés clos de murets en pierre basculent légèrement vers les vallons de la Gorre à l'est et du Gorret à l'ouest et rendent parfaitement compte de la situation géographique du site. Implanté sur le rebord ouest du plateau sommital, le château bénéficie d'une vue exceptionnelle sur la vallée du Gorret et sur les jardins en terrasse accrochés au coteau ouest du village. Deux corps de logis formant un « V » ouvert, dont l'un des côtés est flanqué de deux tours rondes, des dépendances et un corps d'habitation sur porche s'organisent autour d'une cour pentagonale fermée. Un haut mur de soutènement en moellons élevé sur le coteau ouest, des vestiges de tours et les escarpements du site côté sud témoignent de l'ancien système défensif. un parc paysager du XIXe siècle donne un écrin verdoyant au château au nord et à l'est et accueille aujourd'hui des sculptures contemporaines. De l'autre côté de la route, une ancienne orangerie, dont les ouvertures caractéristiques sont coiffées de briques, a été transformée en habitation. Le dessin du portail, en forme d'orange, est un clin d'œil à cette ancienne fonction.

Le bourg est groupé autour d'une église typiquement limousine associant des traits romans et gothiques. Le culte de saint Auvent évoque l'importance du passage des pèlerins sur cet itinéraire. L'église abrite en effet un sanctuaire accueillant depuis 1230 le corps de l'évêque saint Auvent

(Audentius), mort en ce lieu au retour d'un pèlerinage à saint-Jacques-de-Compostelle. Édifiée probablement au XIe siècle, l'église fut transformée ou rebâtie au XIIIe siècle, à l'époque où le sanctuaire fut voûté d'ogives pour abriter le corps du saint. Deux chapelles furent adjointes à la nef au XVe siècle. Son clocher octogonal, détruit par la foudre en 1734, ne fut relevé qu'après 1745.

S'ouvrant exceptionnellement<sup>2</sup> dans l'angle nord-est de l'édifice, la porte à deux voussures, typiquement limousine, est protégée par un auvent que soutient une colonne ronde à soubassement carré. La majeure partie du grand escalier menant à la porte date de l'époque où la place a été

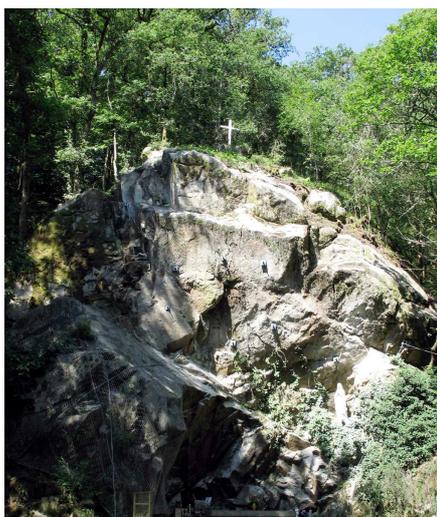
abaissée. Le noyau le plus ancien du bourg, d'une grande qualité architecturale, se développe autour de l'église. Les maisons à un étage plus un étage attique, en pierre, parfois dotées de fenêtres à meneaux moulurés, sont coiffées de toitures en tuiles courbes avec débords, parfois agrémentées de génoises, et datent en majorité des XVIIe et XVIIIe siècles. Façades accolées et murs en pierre cadrent les ruelles ponctuées de belles portes charretières en plein cintre ou à linteaux de bois couverts de rangées de tuiles s'ouvrant sur des jardins clos, renforcent l'intérêt architectural du bourg.

Au pied des maisons de la partie ouest du bourg, des jardins en terrasses structurent le flanc du coteau et créent une transition intéressante avec le paysage de la vallée du Gorret. La ruelle desservant ce côté du bourg propose ainsi une succession de vues en fenêtre sur la vallée ou sur le château protégé par son mur d'enceinte, dont le rôle défensif apparaît clairement. Plus en retrait du bourg, la Gorre participe moins au paysage visible depuis ces ruelles.



Eglise de Saint-Auvent

Sur la rive gauche de la Gorre, au pied du bourg, un lieu de pèlerinage a été aménagé au Moulin de Lascaux en 1947 suite à la réalisation d'un vœu de l'abbé Élias qui confia ses paroisses à la Vierge lors de la déclaration de la guerre en 1939. Assez inattendu, l'endroit, champêtre et très agréable, demeure reconnu et très fréquenté, notamment lors des deux principaux pèlerinages annuels, le lundi de Pentecôte et le dimanche suivant le 15 août. Une haute paroi rocheuse abritant une grotte sert de sanctuaire et une chapelle couverte de chaume a été construite sur la rive opposée. La fontaine Notre-Dame-de-la-Paix située à proximité de la grotte rafraîchit les pèlerins. Le pont médiéval de Lascaux, dit « romain » mais datant en fait du XIe ou XIIe siècle, franchit la Gorre un peu plus en amont. Il comporte un tablier en dos d'âne sans parapet, deux arches en plein cintre et deux avant-becs triangulaires très imposants.



Paroi rocheuse abritant le sanctuaire



Etang de la Pouge

Au sud du bourg, en remontant la vallée du Gorret, les dénivellations du relief s'amenuisent progressivement jusqu'à devenir, à partir du village de La Pouge et sur les pourtours de l'étang un vallonnement doux où le paysage agricole et bocager s'est substitué aux boisements. Créé au XVIIIe siècle, l'étang, étroit et allongé selon une orientation nord-sud, occupe une importante superficie (36 ha). Ses rives dissymétriques accueillent des pâturages à l'ouest et deux petits bois à l'est et au sud. Ce vaste miroir d'eau constitue le premier plan de vues amples sur les coteaux des rives opposées. Propriété du Conseil Général de la Haute-Vienne, la rive droite du plan d'eau est partiellement aménagée pour recevoir promeneurs, pêcheurs et ornithologues pouvant bénéficier d'un observatoire. L'étang accueille un grand nombre d'oiseaux d'eau et de passage tel que le canard colvert, le héron cendré, la poule d'eau, le grand cormoran, la grèbe huppé, la sarcelle d'hiver (hiver, halte migratoire), la grande aigrette (hiver) ou le héron pourpré (été). Implanté sur la ligne de crête, le village de La Pouge occupe l'extrémité nord de l'étang au niveau de la retenue, à l'endroit où les deux vallées de la Gorre et du Gorret sont très proches. Village groupé aux maisons traditionnelles, il possède un souterrain refuge datant de l'époque gallo-romaine, découvert en 1896.

Les coteaux abrupts couverts de bois ourlant le cours de la Gorre perdurent en amont sur une plus grande distance que ceux de la vallée du Gorret, maintenant un caractère sauvage aux paysages de la vallée. Plus au sud, l'adoucissement du relief permet de bénéficier depuis la D 58 d'un très large panorama vers l'est sur les collines cadrant la vallée de la Gorre. Le hameau de Puy d'Eau, situé dans la partie sud du site, s'est tourné vers la Gorre en s'implantant sur le versant est de la petite colline qui sépare plus largement les deux vallées, à l'abri du sommet culminant à 287 mètres d'altitude. Le bâti en pierre, de belle facture, comportant des ouvertures ouvragées de style Renaissance, les dimensions importantes des granges aux toitures à quatre pans en tuiles canal et les hauts murs de soutènement dégageant des terrasses témoignent d'un passé prestigieux : Puy d'Eau était en effet une seigneurie, mentionnée dès le XVIe siècle, possédant un château et une chapelle<sup>3</sup> détruits tous deux en 1812.

Les nombreux affluents en rive gauche de la Gorre coupent un versant au relief plus doux où les bois laissent place à des bosquets, des alignements ou des arbres isolés, ponctuant les pâturages verdoyants.

1. La confluence naturelle se trouve en dehors du site.  
2. Les portes des églises s'ouvrent habituellement à l'ouest.  
3. L'autel de la chapelle a été transféré dans l'église paroissiale.

